



n°89  
Avril  
2017

# BRETAGNE RÉUNIE

Courrier de l'Unité - Journal de l'association Bretagne Réunie

BP 49032  
44090 Nantes/Naoned Cedex 1  
06 82 67 19 46  
www.bretagnereunie.bzh  
contact@bretagnereunie.bzh

## Sommaire

Edito  
Page 2

Pétition des 100 000  
pour le droit  
d'option  
Page 3

Interview  
Page 5

AG des  
Comités Locaux  
Page 6

Les Chemins  
de Jules Verne  
Page 8

Bravo/Haro  
Page 10

## SOYEZ ACTEURS DE L'HISTOIRE : VENEZ FAIRE SIGNER LA PÉTITION !



## Calendrier

**Pétitions des 100 000  
pour 1 référendum :  
opérations de collectes massives**

Élections présidentielles :

**dimanches 23 avril et 7 mai**

Élections législatives : **dimanches 11 et 18 juin**

**Si nous sommes 100 à faire signer ces  
4 dimanches nous collecterons 40 000  
signatures, si nous sommes 200,  
c'est 80 000 signatures !**

Inscription au 06 82 67 19 46  
et sur [contact@bretagnereunie.bzh](mailto:contact@bretagnereunie.bzh)

**War ar pont :  
tous les premiers  
samedi du mois**

**BreizhManif  
samedi 30 septembre à  
15h00 à Nantes**

**Vendredi 30 juin  
2017 à 18h00**  
**rassemblements  
devant toutes les  
préfectures et sous-  
préfectures de  
Bretagne**

Pour rappeler le triste  
anniversaire du décret  
Pétain du 30 juin 1941 et  
l'origine de l'amputation  
administrative de la  
Bretagne

## Faire entendre la légitime revendication de la Réunification bretonne

Comme lors des précédentes élections présidentielles et législatives, nous allons cette fois encore, interpellier les candidats pour connaître leurs positions sur **la réunification de la Bretagne, la simplification du « droit d'option »** prévu pour permettre à un département de changer de région et, **la remise en cause du « droit de veto »** d'un Conseil régional sur le départ d'un des départements le composant. Nous ne sommes pas les seuls à poser ce type de questions puisque, par exemple, l'association « Rendez-nous l'Alsace » qui demande le retour d'une collectivité régionale alsacienne et la remise en cause de la Techno-région « Grand Est », les pose également.

Pour autant, nous savons bien que dans le climat très insatisfaisant et frustrant de cette drôle de campagne, la question de la **recomposition régionale** reste pour l'instant marginale.

Les Français dans leur grande majorité sont, depuis plusieurs années, mécontents de ce qui se passe. Leur attention est naturellement concentrée sur les nombreux défis qu'accumulent notre pays en crise – chômage, retraite, inégalités croissantes, crise agricole et désertification rurale, commerciale ou médicale, échecs de l'intégration, respect de la laïcité, logement, sécurité et défense, crise européenne, instabilité internationale, protection de l'environnement, etc... Dans ce contexte, la complexité persistante du système fait que nos compatriotes ne voient plus très bien à quoi servent les collectivités et les élus, en dehors du niveau communal, le plus proche d'eux et, dans certains cas du niveau intercommunal quand il n'est pas devenu trop grand.

Face aux demandes légitimes d'identité, de proximité d'efficacité (notamment des services publics) et de solidarité, **la réforme des grandes techno-régions** imposée à la hussarde, par François Hollande et son gouvernement, n'était évidemment pas la réponse adéquate. C'était même, dans une large mesure, **le contraire de ce qu'il fallait faire** ! Des régions beaucoup trop grandes, sans histoire partagée et sans

cohésion et donc ingérables, des techno-fusions mal pensées qui créent frustration et incompréhension entre régions fusionnées, des régions aux moyens financiers modestes par rapport à leurs partenaires européennes, des exécutifs aux mains des experts et des Haut-Technocrates, des élus régionaux de base surbookés et ne pouvant assurer, et... dans le même temps, **des départements tous maintenus dans le cadre d'un statu quo** concédé par un gouvernement dépassé, ce malgré la difficile situation financière de la majorité d'entre eux ! Ceci sans oublier des « **Métropoles** » (15 aujourd'hui, 22 demain), **de plus en plus autonomes et puissantes** qui tracent leurs routes sans trop se soucier de leurs périphéries et de leur région d'appartenance !

Sacré bilan pour une réforme territoriale ni faite ni à refaire : pas de vraie simplification, pas d'économies conséquentes, pas d'affirmation et de renforcement du pouvoir régional !

Dans un tel contexte, le fait que la Bretagne ait évité, une fusion d'office avec les Pays de la Loire est évidemment une aubaine. Oui ! **A condition toutefois que la Réunification se concrétise très prochainement et que l'affirmation et l'élargissement à l'ouest de la Région Centre-Val de Loire soient également réalisés.** Il nous faut donc convaincre de plus en plus d'habitants de Loire-Atlantique que leur département a toute sa place dans sa région d'origine la Bretagne, et de plus en plus d'habitants de la Bretagne administrative que la Loire-Atlantique est bien le cinquième département qui permettra de façon déterminante à la région de trouver un nouveau souffle de terre et de mer ! C'est bien pourquoi, parallèlement à l'interpellation individuelle des candidats des élections à venir, il nous faut poursuivre la mobilisation dans le cadre de la **Pétition des 100 000** afin d'obtenir que le Conseil départemental de Loire-Atlantique lance **le Grand Débat** puis la consultation ! Merci à toutes celles et tous ceux qui vont se mobiliser dans les prochaines semaines, dans le cadre de l'opération War ar pont, à l'entrée des bureaux de vote, ou lors des prochains festivals.

# *Pétition des 100 000 pour le droit d'option*

## *Soyez acteurs de l'Histoire, participez à la réunification de la Bretagne*

**Pour la première fois dans le combat pour la réunification de la Bretagne nous disposons enfin d'un outil légal pour enclencher le processus de réunification.**

**La loi sur la réforme territoriale de 2014 permet à un département de changer de région dans le cadre du droit d'option. Le changement de région est donc de la compétence d'un département.**

**Un département peut maintenant interroger les électeurs sur cette question.**

**Depuis le 1er janvier 2016 le droit d'option est effectif. Afin d'obliger le conseil départemental de Loire Atlantique à inscrire à l'ordre du jour d'une session, l'organisation d'une consultation populaire sur ce droit d'option, la loi impose d'obtenir 100 000 signatures (10 % des électeurs du 44).**

### **Comment obtenir les 100 000 signatures ?**

La signature papier est la seule autorisée. Les pétitions électroniques par Internet ne sont pas considérées comme valables.

**Il faut faire signer 100 000 électeurs de Loire-Atlantique pour imposer la démocratie dans la définition du périmètre de notre région.**

### **Faites signer votre entourage**

Nous sommes 10 000 personnes recensées par Bretagne Réunie comme soutiens de la réunification. Si chacun se mobilise, nous devons faire signer chacun 10 électeurs de Loire Atlantique pour obtenir les **100 000 signatures**. **Chacun doit donc faire signer son entourage** (famille, amis, collègues...) **qui habite en Loire-Atlantique**. Chacun doit avoir sur lui en permanence la feuille de pétition pour **ne perdre aucune opportunité de signature**.

### **Participez aux opérations de collectes**

Nous serons présents lors des **prochains scrutins électoraux** (élection présidentielle du 23 avril et 7 mai et législatives des 11 et 18 juin) et aussi **à l'occasion des rassemblements** sportifs ou culturels, sur les marchés et les rues commerçantes... **en Loire-Atlantique**.

**PARTICIPER À LA COLLECTE DE SIGNATURE EST TRÈS FACILE. 2 PERSONNES SUR 3 SIGNENT AVEC UN TRÈS GRAND PLAISIR.**

### **Comment faire signer les citoyens ?**

#### **Bien aborder les citoyens**

Regardez la personne et placez-vous devant elle en disant le texte suivant :

*Bonjour,*

*Nous faisons signer une pétition pour demander un référendum afin que les citoyens choisissent si notre département reste en région Pays de la Loire ou aille en région Bretagne.*

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 un département peut changer de région.*

*Nous ne voulons pas une nouvelle fois que les élus prennent une décision sans avoir au préalable consulté les citoyens.*

*Pour obliger les élus à organiser cette consultation, nous avons besoins de 100 000 signatures. Nous avons donc besoin de votre signature.*

***(vous tendez en même temps, la pétition et le crayon)***

*Merci pour votre signature.*

**Cette accroche permet d'obtenir une moyenne de 20 signatures par heure.**

A chacun d'adapter à la situation, à sa personnalité cette accroche pour faire signer. **3**

## Comment être le plus efficace possible ?

### Gagner du temps

**Le thème de la pétition est la démocratie et le droit pour les citoyens de choisir collectivement leur région.**

Nous ne sommes pas là pour argumenter sur la réunification de la Bretagne, nous sommes là pour obtenir le plus de signatures dans un minimum de temps.

**Une personne contre la réunification peut être favorable à la démocratie et donc signer notre pétition.**

**Il faut éviter de rentrer dans tout type de débat** : la personne signe ou non et vous passez au suivant (sauf si vous avez le temps d'argumenter).

C'est à la personne d'inscrire ses coordonnées. Ce qui permet pendant que la personne précédente renseigne la pétition, d'engager le dialogue avec une autre personne et aussi de gagner du temps et de s'économiser.

Afin **de ne pas perturber nos interlocuteurs et ne pas perdre de temps dans des débats**, nous devons avoir une tenue vestimentaire neutre, être poli (respecter l'opinion de chacun) et ne pas répondre aux provocations.

**Si vous avez le temps d'argumenter**  
(personne d'autre en vue)

**Je suis contre la réunification !**

**Je suis pour le Grand Ouest !**

**La Loire-Atlantique doit rester en Pays-de-la-Loire !**

**Les Pays-de-la-Loire c'est bien !**

Cette consultation populaire vous permettra justement de donner votre avis grâce à votre vote. Cette pétition est faite pour que vous puissiez enfin donner votre avis.

### Je n'ai pas le temps !

Ça ne va durer que 50 secondes.

**C'est foutu maintenant, la réunification !**

**Je me fous royalement de ce sujet !**

**C'est un débat dépassé, aucun intérêt !**

Il existe maintenant le droit d'option qui permet à un département de quitter une région pour une autre C'est dans ce nouveau contexte que nous demandons la consultation des électeurs du département. Voulez-vous que les élus décident à votre place ?

**Que faites-vous des autres départements des Pays-de-la-Loire ?**

Ils pourront eux aussi se saisir de ce droit d'option pour décider démocratiquement de leur avenir régional.

**Je ne veux pas signer car je ne veux pas donner mes coordonnées**

Ces feuilles sont destinées au Conseil départemental afin qu'il vérifie le nombre des signatures. Aucune exploitation ne peut être faite. C'est pourquoi nous ne demandons pas votre adresse internet. Imaginer le coût d'un envoi postal pour 100 000 personnes

**Comment récupérer les feuilles de pétition ?**

**Notez à qui vous avez donné des feuilles** pour être en mesure de faire une relance pour les récupérer dans les meilleures conditions.

**Afin de comptabiliser le nombre de signatures, vous devez redonner les feuilles remplies à votre correspondant pétition** (celui qui vous a donné votre kit pétition – plaquettes, crayons, feuilles, affiches...) ou les **renvoyer par la poste** (Bretagne Réunion – BP 49032 – 44 090 Nantes Cedex 1).

**Si nous sommes 100 volontaires à faire signer lors des prochaines élections, nous récupérerons plus de 40 000 signatures en 4 dimanches, si nous sommes 200, c'est 80 000 signatures !**

MERCI POUR VOTRE AIDE

Plus d'infos et inscriptions aux opérations de collectes

**06 82 67 19 46 – [www.les100000.org](http://www.les100000.org)**



**[Courrier de l'Unité]** - Marie-Odile, tu es nouvelle militante à Bretagne Réunie, et tu participes très régulièrement aux opérations de pétitionnage "des 100 000" Quelle est ta motivation ?

**[Marie-Odile]** - Toutes les actions – pacifistes – qui permettent de faire résonner notre Bretagne, de la faire exister dans la seule réalité qui compte, celle à 5 départements, sont importantes. La pétition s'appuie sur un cadre légal grâce au droit d'option. Il serait dommage de ne pas se servir de cette possibilité démocratique !

**[CU]** - Tu n'avais pas une petite appréhension, au début ?

**[MO]** - Si bien sûr ! Et même parfois encore, avant de commencer, selon les circonstances. Mais le CL de Nantes a préparé un petit didacticiel. Je me suis appuyée dessus en reformulant les choses à ma façon pour être à l'aise dans mes mots, et dès que c'est parti, ça roule tout seul.

**[CU]** - Peux-tu nous donner quelques chiffres : combien de signatures en moyenne en une heure ? Combien de refus ?

**[MO]** - On compte une moyenne de 25 signatures à l'heure, mais ça varie en fonction du public, du lieu. Évidemment lors d'un fest-noz par exemple, ça peut être beaucoup plus...

**[CU]** - Ces refus sont-ils courtois, ou arrogants ?

**[MO]** - Parfois un peu sec mais je n'ai jamais eu de difficultés. Le plus souvent, les refus proviennent de personnes qui ne se sentent pas du tout concernées par la question. En les abordant avec le sourire et délicatesse, il n'y a pas de problème !

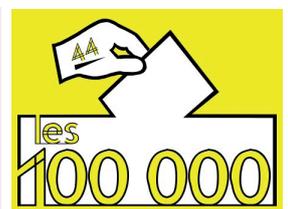
**[CU]** - Peux-tu nous donner une anecdote, un bon souvenir, ou un... mauvais ?

**[MO]** - Ah oui ! ça commence comme un mauvais... Alors que je suis en train de faire signer une personne lors du vote au sujet de l'aéroport NDDL, un homme arrive en parlant très fort et très énervé. « Vous n'avez pas le droit de faire ça. Vous n'avez pas le droit d'être là. Je peux appeler la police ! » Je lui dis calmement que nous sommes sur la voie publique et que ce que nous faisons est tout à fait autorisé. Mais il continue sur le même registre. Je lui réponds alors qu'il peut appeler la police s'il veut et qu'il peut aller voter tranquillement. A son retour, s'il le souhaite, je lui expliquerai le pourquoi de notre présence. J'ajoute « ça n'a rien à voir avec le vote d'aujourd'hui ». Quand il ressort il vient vers moi en s'excusant, tout gêné de son petit coup de gueule. Il pensait que nous étions là pour inciter les gens à voter d'une certaine façon au sujet de l'aéroport. Il a signé la pétition et est resté avec nous tout un moment !

**[CU]** - Aurais-tu un conseil à donner à qui hésiterait à venir pétitionner avec nous ?

**[MO]** - Un conseil , c'est beaucoup dire. Ce qui me permet d'être à l'aise pour aborder quelqu'un, c'est d'avoir pu me construire un petit laïus bref mais précis avec l'aide du didacticiel, pour expliquer l'essentiel en peu de temps, sans fatiguer l'auditeur. Et de me dire qu'on n'est pas là pour convaincre, ce n'est pas grave s'il ne veut pas, il y en aura d'autres. Et avec le sourire, les gens sont presque tous très agréables en retour. De plus c'est très enthousiasmant de se rendre compte à quel point les citoyens nous soutiennent et de se dire que chaque signature nous rapproche de la réunification.

VOUS VOULEZ LA RÉUNIFICATION,  
C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR  
VENEZ AIDER DE 1 À 4 DIMANCHES  
EN 2017



# Les Comités Locaux de Bretagne Réunie tiennent leur AG biennale

**Tous les deux ans et en alternance avec l'assemblée générale ordinaire de Bretagne Réunie où sont votés les rapports d'activités et financiers, présentés le rapport d'orientation et où sont élus les membres du conseil d'administration, les Comités Locaux de Bretagne Réunie se sont réunis, ont fait bilan de leurs actions, et réfléchi sur les actions futures de Bretagne Réunie.**

**Cette année, nous étions accueillis par Ti ar Vro Bro Gwened dans leur nouveaux locaux (voir encadré)**

**Environ 80 personnes, c'est sûrement trop peu de personnes, mais les militants donnent tant qu'il est difficile d'être partout. Toutefois, comme chaque deux ans, les présents sont heureux de la journée passée, faite d'écoutes, de travaux et de réflexion en commun et d'une indispensable pause conviviale et festive (cette année, ce fut un kig ha farz fameux, préparé et servi en musique et en chants par Danielle et Daniel de Miam Glou Zick).**

## **Vue d'ensemble sur les activités de Bretagne Réunie**

La première partie de la journée a été l'occasion de faire un point sur les activités globales de Bretagne Réunie, et sur ses comptes. Nous avons maintenant un permanent, Romain Bily, et le budget ne pourra être équilibré qu'à la condition d'augmenter le nombre d'adhérents, de disposer à la vente de stocks de qualité et en quantité suffisante par chaque comité, et enfin de rechercher des subventions.

Les opérations phares du moment sont War ar Pont, qui permet de maintenir l'esprit de la réunification dans l'esprit de la population et la pétition des 100 000 (voir article spécifique).

## **Les Comités Locaux forment l'armée de base de Bretagne Réunie**

Le Président Jean-François l'affirme haut et fort, avant la présentation de chaque comité local de ses activités, que les « *Comités Locaux forment l'armée de base de Bretagne Réunie* ». En effet, que serait la visibilité de Bretagne Réunie sans les actions de ses Comités Locaux ? Ce sont eux et leurs militants qui

organisent les opérations War ar Pont, les rassemblements devant les Préfectures, la Breizh-Manif.

Ce sont eux qui font des articles de presse dans la presse locale, qui diffusent les autocollants pour les plaques d'immatriculations, qui organisent les permanences pour la pétition des 100,000, soit pour ceux de Loire-Atlantique, soit en y envoyant des militants.

Ce sont eux qui fourmillent d'idées pratico-pratiques, relayant ainsi de façon concrète, sur le terrain les orientations définies par le CA.

Ce sont eux qui font vivre localement les stands, apportant des ressources à l'association.

La présentation des activités de chaque Comité local a été l'occasion de mesurer combien les militants savent se rendre disponibles pour agir au quotidien, mais aussi combien il est difficile de mobiliser toujours plus et d'avoir de plus en plus d'adhérents.

Il convient de montrer qu'après l'échec de 2014, « où l'on a jamais été aussi près de la Réunification », selon Jean-François le Bihan, il convient de se remobiliser. La réussite de la dernière manifestation de septembre, avec plusieurs milliers de personnes, montre que nous pouvons encore mobiliser.

## Les militants réfléchissent

Après le repas, dans une ambiance très chaleureuse, les travaux ont repris avec l'organisation de débats en atelier.

Cinq ateliers ont été créés, chacun ayant pour mission de réfléchir sur deux thèmes, en sus de « Rôle et mission et actions

nouvelles des CL » commun tous. Les thèmes :

- War ar Pont et l'opération Gwen ha Du ;
- La Breizh-Manif et Bretagne en Marche
- Financement et les adhésions et pétition des 100 000
- Breizh 5/5 et l'organisation des stands
- Le colloque et le dossier aux maires.

### LES NOUVEAUX LOCAUX DE TI AR VRO BRO GWENED, UN OUTIL AU SERVICE DES BRETONS DE VANNES ET D'AILLEURS

Ces nouveaux locaux, qui hébergeaient l'ancienne fac de droit de l'UBS, appartiennent à la ville de Vannes. Ils sont gérés par maintenant, pour quelques années, par Emglev Bro Gwened. Ils offrent à ses associations résidentes 5 salles, une bibliothèque (200 m<sup>2</sup>), un amphithéâtre de plus de 200 places.

Parmi les associations résidentes : Mignoned ar Brezhoneg a présenté ses activités. L'objectif de l'association est ainsi de proposer différentes prestations (conseils en supports de communication bilingue : affiches, flyers, logos, identité graphique, webdesign, sites internet, newsletter, traductions, formations, événementiel sur la langue) afin de permettre d'apporter toutes les solutions aux acteurs de la société bretonne, pour une réappropriation de la langue bretonne, plus particulièrement auprès du monde associatif et entrepreneurial.



# BRETAGNE RÉUNIE

Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044

Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839

Siège social : Ti Keltiek, 3 rue Harrouys, Nantes

Directeur de publication : Jean-François Le Bihan

Rédacteur en chef : Stéphane Briand

Comité de rédaction : Maëlig Tredan, Stéphane Briand, Didier Lefebvre

Crédit photographique : Bretagne Réunie

Tirage : 1500 exemplaires - Dépôt légal à parution

Contact : 06 82 67 19 46 - [www.bretagnereunie.bzh](http://www.bretagnereunie.bzh) - [contact@bretagnereunie.bzh](mailto:contact@bretagnereunie.bzh)

Imprimerie La Contemporaine, 11 rue Edouard Branly, 44985 Sainte-Luce-sur-Loire Cédex

Imprimé en Bretagne **7**

# Les Chemins de Jules Verne La Bretagne au service de l'économie ; l'économie au service des Bretons

## Les Chemins de Jules Verne : faisons vivre notre territoire



L'image de la Bretagne est une formidable plus value pour vendre des services et des produits aux consommateurs en Bretagne et aussi dans le reste du monde. La réussite de Produit en Bretagne en est une des plus belle illustration. La volonté de territoires entiers de Loire Atlantique d'appuyer leur promotion touristique sur la marque Bretagne (voir rubrique Bravo) en est aussi la preuve. La conscience Bretonne

des habitants de la Bretagne est un formidable levier pour favoriser l'emploi local et le financement des activités culturelles bretonnes.

Forte de ce constat, l'association Les Chemins de Jules Verne développe actuellement un écosystème économique Breton en Loire Atlantique qui permet de générer des emplois et des ressources pour les associations qui participent à l'identité Bretonne du département.

Le modèle économique des Chemins de Jules Verne est de s'appuyer sur le triptyque consommateurs/entreprise/associations en introduisant dans **la chaîne de valeur l'identité bretonne en partage et la volonté de faire vivre ensemble notre territoire sur le principe : « 1 achat = 1 don ».**

Les Chemins de Jules Verne,  
c'est pour :

- les **consommateurs**, un annuaire d'entreprises qui proposent des biens et services (du conseil juridique à la vente de poulets fermiers en passant par des travaux de plomberie...) et qui défendent des valeurs communes,

- les **associations bretonnes**, des dons grâce aux achats générés par le site.

- les **entreprises**, une visibilité accrue sur le marché grâce à un référencement identifié par les consommateurs et les associations et à l'achat militant.

**Avantages pour le consommateur :**

**1° trouvez** facilement des entreprises signataires de la charte du Club ;

**2° effectuez** gratuitement et facilement vos demandes de devis ;

**3° recevez** vos devis gratuitement ;

- 4° **comparez** les devis et sélectionnez l'entreprise de votre choix ;
- 5° **obtenez** vos produits ou services ;
- 6° **déclenchez** un don déductible au profit de l'association que vous avez choisi ;
- 7° **soutenez** l'emploi local ;
- 8° **évaluez** votre entreprise.

*Inscription gratuite sur le site*

#### **Avantages pour l'association :**

- 1° **faites connaître** votre association ;
- 2° **trouvez** un financement facile en récoltant des dons ;
- 3° **assurez** le développement de votre association ;
- 4° **soutenez** l'emploi local ;
- 5° **évaluez** votre donateur.

*Inscription 2017 gratuite sur le site*

#### **Avantages pour l'entreprise :**

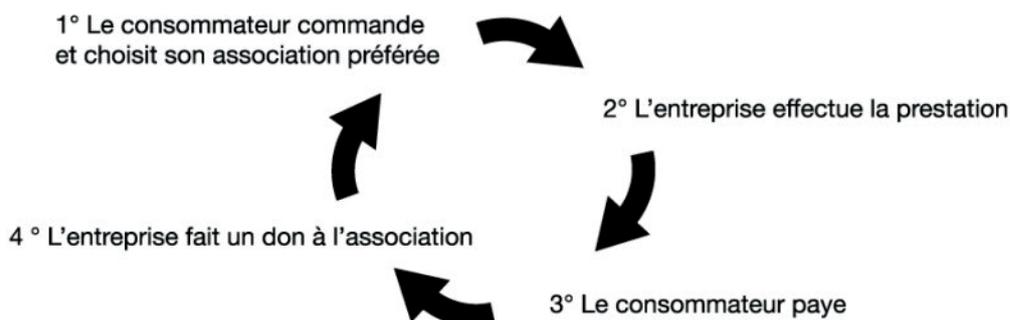
- 1° **faites connaître** votre entreprise ;
- 2° **développez** votre chiffre d'affaires ;
- 3° **effectuez** des dons déductibles ;
- 4° **communiquez** sur votre soutien à la culture bretonne ;
- 5° **développez** l'emploi local ;
- 6° **évaluez** votre client.

*Inscription 2017 de 30 € sur le site*

Bretagne Réunie fait partie des associations qui peuvent bénéficier des dons d'entreprises.

Si vous êtes une entreprise, n'hésitez pas à vous faire référencer en vous inscrivant sur le site.

**Si vous devez réaliser des travaux chez vous, commander des produits ou un service, n'hésitez pas à consulter le site pour comparer les devis et d'affecter votre don à Bretagne Réunie ou à toutes autres associations de votre choix parmi les 100 associations référencées.**



## HARO le Conseil Départemental de Loire-Atlantique



Après les panneaux « Bienvenue en Bretagne Historique » qui disparaissent et ne sont pas remplacés (pourquoi ?), le Conseil Départemental du 44 a quitté l'Établissement Public de Coopération Culturelle « Livre et Lecture en Bretagne » pour rejoindre une structure créée de toute pièce par la région Pays de la Loire.

Ces mêmes élus qui coupent progressivement les liens qui unissent la Loire-Atlantique au reste de la Bretagne, vont la main sur le cœur expliquer que la réunification n'est pas la solution pour maintenir les liens et que les coopérations suffisent. Coopérations qu'ils sont pourtant en train de détruire.



## BRAVO les Gwenn ha Du



Le Gwenn ha Du flotte sur de nombreux édifices publics de Loire Atlantique et permet ainsi d'ancrer dans l'espace public l'identité bretonne du 44.

Afin de démultiplier les implantations de Gwenn ha Du en Loire Atlantique, le CL de Lorient propose de fiancer l'implantation de drapeaux sur mat dans des entreprises et chez des particuliers implantés sur le bord de voies circulantes.

N'hésitez pas à contacter Bretagne Réunie pour vous mettre en relation avec le CL de Lorient. Ci-dessous la photo d'un nouveau drapeau implanté à Saint-Julien-de-Concelles



## HARO l'amputation de la Bretagne



L'amputation de la Bretagne désorganise les réseaux économiques, culturels et universitaires de la Bretagne.

Cette amputation impose peu à peu une nouvelle géographie mentale aux citoyens et aux décideurs.

L'INRA de Nantes avait fusionné avec l'INRA d'Angers, il y a quelques années, pour s'appeler « Centre INRA Angers-Nantes ». Le nouveau PDG de l'INRA vient de modifier les intitulés des centres de recherche de l'INRA afin de «mettre en cohérence le nom de chacun de ses 17 centres avec celui du territoire au sein duquel il est implanté ».

La cohérence pour Nantes est donc pour lui les Pays de la Loire et non la Bretagne qui elle est associée avec la Normandie !

## BRAVO Laitik



Le nouveau groupe de producteurs et transformateur laitier LAITIK affiche la Bretagne à 5 et le Gwenn ha du. [www.laitik.bzh](http://www.laitik.bzh)



## BRAVO la ville de Nantes

Dans le centre-ville et dans les rues proches de sites britophones (écoles...) les plaques de rue bilingues français/breton sont progressivement mises en place.



Cette visibilité de la Bretagne dans l'espace public vient encore renforcer notre combat en montrant toute l'absurdité de l'existence de la région des Pays de la Loire qui coupe en 2 la Bretagne.



## HARO le Grand Ouest

Construire la Bretagne a souligné plusieurs fois comment l'absence d'identité claire avait été jugée par le jury international de l'Idex (Initiatives d'excellence) comme « l'obstacle principal » au financement de la recherche en Bretagne.

Trois fois déjà, le jury international a souligné la qualité exceptionnelle de la recherche en Bretagne tout en disant que « l'appellation choisie » (ici Ouest, là Bretagne-Loire...) était illisible ». Qu'à cela ne tienne. Nos bons représentants persistent et signent.

Sous l'appellation « Université Bretagne Loire », ils viennent pour la quatrième fois de porter un dossier de financement qui, selon eux, fait la démonstration de la plate-forme de promotion des compétences scientifiques ... de l'ouest » (cf. la première phrase de leur site). Or, cette fois-ci, pour sa seule candidature, l'Université dite de « Bretagne-Loire » n'a même pas réussi à fédérer les trois groupements de Rennes, de Nantes et de Brest. Du coup, ces trois entités y sont allées chacune de leur côté. Le résultat est sans appel. Aucun financement global. Brest a été éliminé au premier tour et Rennes au second (des problèmes d'articulation et de gouvernance entre Rennes I et Rennes II étant soulignés) et du coup, seul Nantes a obtenu une labellisation I-SITE (centrée d'un côté sur la santé, de l'autre sur les industries du futur) grâce à un projet porté par l'Université, le CHU, l'Inserm et Centrale... L'Usine Nouvelle évoque « un lot de consolation très apprécié

localement après le triple échec des universités de l'ouest » (sic). Nantes s'en sort donc avec son lot de consolation et l'échec est pour le reste total.

Cela fait donc quatre. Depuis plusieurs années, on s'évertue à expliquer que « l'ouest » est un point cardinal et non une région. Depuis plusieurs années, on répète qu'en choisissant un nom illisible et impossible à repérer, ils seront logiquement et évidemment jugés illisibles et non repérables « par le jury international de l'Idex. Qu'à cela ne tienne. Le dogmatisme a encore de beaux jours devant lui. Cette fois en choisissant le nom Bretagne-Loire (on a cherché vainement les liens effectifs avec Saint-Étienne), ils viennent d'être une nouvelle fois retoqués, notamment en raison de la « complexité institutionnelle » de leur groupement (sic) et de « la taille de la zone géographique couverte » (sic).

L'Idex souligne une nouvelle fois l'« excellente capacité scientifique » et c'est donc bien une nouvelle fois l'homogénéité et la maille territoriale qui posent problème. Il est évident qu'une Université de Bretagne affichée très clairement n'aurait jamais été recalée et c'est, une nouvelle fois et pour cette seule année, 17,5 millions d'euros de plus perdus pour la recherche. En cas de labellisation I-SITE, Rennes et Brest pouvaient chacune espérer entre 6 et 9 millions d'euros par an pendant 4 ans, voire pendant 10 ans en cas de reconduction. En tout, l'absence de cohérence et la perte dépassent donc des dizaines et des dizaines de millions d'euros, sans doute les 100 millions.

On peut se tromper une fois mais quatre fois de suite, cela fait beaucoup pour des « scientifiques ». Bravo à nos représentants du « grand » ouest.

Le Comité de rédaction de Construire la Bretagne



## HARO le révisionnisme géographique



Afin de détruire l'identité Bretonne de la Loire-Atlantique, les administrations publiques pratiquent à nouveau le révisionnisme historique en présentant la Loire Atlantique dans le Val de Loire (dont l'estuaire de la Loire !). Pour mémoire l'onde de la marée se fait ressentir jusqu'à Montjean-sur-Loire (en Anjou) et le Val de Loire tel que reconnu par l'Unesco va de Chalonne à Sully sur Loire.

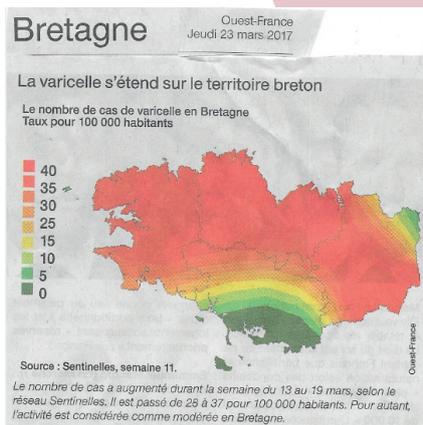


## HARO Ouest France



Le premier quotidien de France continue par ses présentation fallacieuses (la carte du « territoire Breton » qui ne comporte que 4 départements...) ou en coupant l'information entre le 44 et le reste de la Bretagne de modifier la perception que les Bretons ont de leur territoire.

L'article paru en janvier dont le titre est « Fondus de ski, ils sponsorisent la Coupe du monde » et le sous-titre est « Venus du Pouliguen, de Pornic et de Roscoff, ces Bretons sont partenaires de l'épreuve de Coupe du monde de combiné nordique, à Chau-Neuve dans les montagnes du Jura » est bien passé en page Bretagne (administrative) mais pas en page Lore Atlantique alors que Le Pouliguen et Pornic sont cités



## BRAVO Fine la vache bretonne pie noire



Photo officielle SIA 2017

Fine, la vache bretonne pie noir d'un GAEC de Plessé en Loire-Atlantique a fait la fierté de la Bretagne au dernier Salon de l'Agriculture

à Paris. Gwen ha du - blanche et noire - elle en est devenue l'étendard. Sa photo a fait le tour du monde, reprise dans de nombreux médias nationaux et internationaux... Fine est devenue le symbole d'une race animale sauvée in extremis de la disparition par des éleveurs passionnés. Des éleveurs dont on se moquait il y a 40 ans dans les milieux bien-pensants de l'agriculture productiviste et destructrice de notre environnement, voire de notre santé...

Grâce à Fine, les révisionnistes de tout poil se seront à nouveau déchaînés et dévoilés On connaissait les OGM. Maintenant, il faut faire avec les élus de la Région des Pays-de-la-Loire qui inventent les OHM - Organismes historiquement modifiés! Le mensuel des Pays de la Loire du mois de mars publie en Une un cliché de notre Fine avec cette légende révisionniste «Fine, l'égérie ligérienne du Salon de l'agriculture»! Et on a beau lire et relire le dossier annoncé, à aucun moment les rédacteurs de ce magazine n'expliquent que Fine appartient à la race bretonne pie noir... et que le stand où elle séjourna au Salon fut en grande partie financé par la Région Bretagne.

## BRAVO les 32 communes de Loire-Atlantique



Afin de mieux faire la promotion de leur territoire et de leur offre touristique 32 communes de Loire-Atlantique se sont associées sous la marque « Bretagne Plein Sud »

